

# 18 FR. LE RÉPUBLICAIN 5 CENT. PAR AN. LE NUMÉRO.

## JOURNAL DE LYON.

## ABONNEMENTS.

|                |       |        |       |
|----------------|-------|--------|-------|
|                | Lyon. | Rhône. | Dépt. |
| Un an . . . .  | 18 »  | 24 »   | 30 »  |
| Six mois . . . | 9 »   | 12 »   | 15 »  |
| Trois mois . . | 4 50. | 6 »    | 7 50  |

## ON S'ABONNE

A LYON, rue Centrale, 3.  
A PARIS, chez LEJOLIVET et Comp., rue Notre-Dame-des-Victoires;  
BUREAUX, rue Centrale, 3.

## RÉDACTION.

Les communications concernant la rédaction doivent être adressées au citoyen GRIGNAND.  
Toutes lettres et paquets non affranchis sont expressément refusés.

## ADMINISTRATION.

Tout ce qui concerne l'administration doit être adressé au citoyen BUREL, gérant.  
(Affranchir.)

## ANNONCES.

Le Prix des Annonces est de 25 cent. la ligne.  
Le Prix des Réclames est de 50 cent. la ligne.  
Les annonces concernant les associations ouvrières, seront insérées gratis.

Souscription permanente pour la distribution gratuite du RÉPUBLICAIN dans l'armée et dans les campagnes.

Nous avons annoncé que nous distribuerions 50 n°s à nos frères de l'armée et des campagnes; ce nombre s'élève aujourd'hui à près de 100 par jour. Nous conjurons les démocrates de nous venir en aide dans cette œuvre de propagande, en venant se faire inscrire sur la liste de souscription qui est dans nos bureaux. D'autres listes sont remises à des citoyens connus, pour concourir au même objet.

Nous avons publié avant hier une première liste montant à 25 fr. 35 cent., voici la deuxième :

## Deuxième liste.

Pipier et Sertier, 20 cent. — Menou, 25 c. — Anonyme, 25 c. — Collecte dans un régiment des environs de Lyon, 5 fr. — Anonyme, 10 c. — Peney, 1 fr. — Vésinière, 20 c. — Total, 5 fr. 50.

## Lyon, 30 mars.

Bien qu'aujourd'hui les positions soient franchement dessinées, le fond des dissidences n'est pas encore assez clair pour tout le monde : ainsi, le but que l'on se propose d'atteindre au moyen des prochaines élections, manque d'un certain relief, et laisse dans le doute beaucoup de citoyens inexpérimentés en matière politique; et c'est à l'aide de cette ignorance, qui chaque jour diminue, au grand effroi des réactionnaires, que ces messieurs espèrent réussir.

Le devoir des républicains est donc d'indiquer constamment à leurs concitoyens les véritables causes, les motifs, les principes qui séparent la société en deux partis, celui de l'avenir, qui a déjà un pied dans le présent au moyen du suffrage universel, et le parti du passé qui a encore un pied dans le présent, au moyen du privilège et des préjugés. Du côté de l'avenir, de la révolution, se trouvent les intérêts des cultivateurs, ces éternels nourriciers de la patrie, qui n'ont en partage que les privations les plus dures et les rigueurs de la nature; les ouvriers des villes, ces infatigables artisans de la fortune publique, qui, pour prix de leur travail, ne recueillent que misère et sujétion; enfin, les petits commerçants, ces abeilles laborieuses dont l'activité constante a accumulé dans notre pays ces merveilles, que les frelons gaspillent et qui excitent la convoitise des rois et de leurs barbares soldats.

De l'autre côté, sous le nom de modérés, d'honnêtes gens, de conservateurs, se rallient tous les exploiters, tous les usuriers, tous ceux qui ont pactisé avec l'étranger et lui ont ouvert nos frontières; tous ceux qui ont applaudi aux succès de la trahison; tous ceux qui ont reçu

le denier de Judas dans l'impôt du milliard, que des valets insolents ont imposé à la France dans ses jours de malheurs.

Et, aujourd'hui, drapés dans leur orgueil, sous l'abri des préjugés et de l'ignorance qu'ils entretiennent, ils crient aux doctrines incendiaires toutes les fois que l'on parle de réformer les abus dont ils profitent. A chaque demande d'amélioration, ils disent que l'on veut attaquer la propriété, la religion et la famille! Eh mon Dieu! oui, nous voulons attaquer toute propriété qui n'est pas acquise par un moyen honnête et légitime. De plus, nous le disons hautement, toute propriété de ce genre est un vol et une fausse propriété condamnée par le droit et la morale.

Contre l'ennemi de la justice la revendication est éternelle, et nous poursuivrons constamment la réalisation d'un ordre de choses où la propriété n'aura d'autres bases que celles établies par le travail et la liberté.

Le jour n'est pas éloigné, où les ouvriers, les paysans, les commerçants, tous ceux qui nourrissent la patrie et la défendent, tous ces producteurs qui passent leur vie à travailler, suer et chiffrer, pendant que nos maîtres dansent et jouissent avec le produit des rentes et des impôts que le peuple paie; ce jour, où tous les producteurs comprendront que leurs intérêts sont identiques, s'approche, et le cadran universel marquera bientôt l'heure de la justice et de l'égalité, sans cesse promise et sans cesse différée.

Aujourd'hui nous leur dirons: La Révolution de février vous a fait rois par le suffrage universel, voulez-vous gouverner comme Charles X, au profit des perruques blanches et des robes noires, ou comme le vieux Philippe, au profit des usuriers et des traitres tricolores?

Ces despotes que la France a chassés, gouvernaient avec notre argent, et prenaient vos fils pour garder leurs royales personnes; tandis que vous, vous gouvernez avec votre propre argent, et le fusil de vos enfants ne doit défendre que la patrie et le fruit de votre travail.

Tous les gouvernements vous ont promis des améliorations, des réformes, et tous ont oublié en touchant au pouvoir. Eh bien, réalisez vous-mêmes ces améliorations; vous êtes souverains, en cette qualité, exigez impérieusement de vos mandataires, la restitution du milliard que les royalistes ont volé à la France, la diminution des impôts et le respect de la Constitution; vous ne devez, vous ne pouvez plus être la dupe de ceux qui vous ont gouverné depuis cinquante ans, votre intérêt, votre honneur l'exigent.

## Aux royalistes la République reconnaissante.

Le cit. L. Bonaparte supprime, à Paris, les distributions de secours aux indigents, et il accorde des rentes

aux complices de la monarchie déchue, déjà millionnaires.

Par arrêté du président de la République, le cit. Decaze, grand-référendaire de l'ancienne chambre des pairs, recevra une pension de 6,000 fr.; le cit. Chaper, dernier préfet du Rhône sous Louis-Philippe, 4,863 fr., et le cit. Lacave-Laplagne, ancien ministre des finances, 6,000 francs. — Est-ce clair?

## Les clubs à St-Etienne

Si une chose nous afflige, c'est de voir des républicains se joindre aux ennemis de la liberté pour dénigrer les clubs. La *Sentinelle Populaire*, journal de Saint-Etienne, dont le rédacteur nous est connu pour ses sentiments démocratiques, contient un article qui nous a paru rétrograde. Les clubs, selon cette feuille, n'ont eu, depuis la Révolution de février, aucune influence sur l'opinion publique; ils n'ont été que les *auxiliaires de la réaction*, et n'ont fait que servir de texte aux déclamations de la presse royaliste, *heureux encore quand ils n'avaient pas pour résultat unique de servir de piédestal à la vanité gasconne de quelque avocat sans cause*. Que le *Constitutionnel* raisonne ainsi, nous le comprenons; mais nous n'avons jamais pensé que la presse républicaine dût faire chorus et donner à nos libertés le coup de pied de l'âne.

Nier l'utilité des clubs, c'est nier la lumière en plein soleil. Comment se forme l'esprit public? comment les travailleurs peuvent-ils s'instruire de leurs droits, si ce n'est dans les clubs? Supprimez les réunions, et bientôt les travailleurs auront perdu le plus puissant moyen d'enseignement qui leur reste. L'aristocratie a toujours pu se réunir; aussi s'est-elle toujours mieux entendue que nous. Elle le comprend si bien, qu'elle emploie tous ses efforts à détruire nos tribunes populaires, et qu'elle ne dormira pas tranquille tant qu'elles seront debout.

Que signifie le suffrage universel, si les citoyens ignorent les premiers éléments de la politique? Est-ce donc dans les quelques jours qui précèdent les élections qu'il est possible d'apprendre tout ce qu'un citoyen doit savoir pour exercer ses droits avec intelligence? Oublions-nous donc que nous sortons d'un régime monarchique qui a constamment tendu à entretenir l'ignorance dans les populations, et que ce n'est que par la diffusion rapide des idées que le Peuple parviendra à s'affranchir de l'antique servitude dans laquelle il gémit? Or, les clubs sont le pain quotidien de l'intelligence: s'élever contre ces réunions, c'est faire cause commune avec les ennemis du progrès, avec les partis intéressés à l'obscurantisme. Notre confrère la *Sentinelle Populaire*, nous aimons à le croire, n'a pas senti toute la portée de son article.

Si nos amis, les démocrates stéphanois, n'ont pas cru

## FEUILLETON DU RÉPUBLICAIN, DU 31 MARS.

## LES

## QUATRE SERGENS DE LA ROCHELLE.

## PREMIÈRE PARTIE.

## VII.

## Le prince royal.

## (Suite.)

Quoiqu'il en fut, lorsque Edith était née, Mme de Forban, venant de perdre un enfant de quelques mois, avait voulu donner son lait à la fille de son amie, qu'une trop faible santé empêchait de nourrir, et qui avait succombé quelques mois après.

Veuve depuis longtemps, n'ayant qu'un frère qui habitait Paris, Mme de Forban vivait seule à Colombelle.

Ses opinions royalistes, que nulle leur de raison ni d'intelligence n'était venue éclairer, étaient une de ces superstitions qui passent d'âge en âge, sans que jamais l'examen les arrête en chemin; le fond en importe peu, et l'imagination oisive y trouve où semer ses broderies. Mme de Forban, retirée à la campagne, l'esprit nourri de chimères, était donc dans une complète ignorance du monde; et son humeur douce et candide, son extrême simplicité de caractère, l'empêchaient même de juger aucunement par induction des hommes et des choses.

Lorsque Edith et sa nourrice furent réunis sur le canapé de

jonc, à l'ombre des volets verts, une certaine émotion les empêcha un moment de parler. Puis Mme de Forban, prenant les mains d'Edith, dit seulement :

— Eh bien! mon enfant, c'est aujourd'hui que nous allons tenter cette épreuve... Tu as apporté le portrait?

— Le voici, dit la jeune fille en découvrant le pastel qu'elle regardait si attentivement en chemin.

— C'est toi qui l'as peint?

— Oui. J'ai copié le portrait authentique que nous possédons avec une scrupuleuse exactitude.

— Nous pourrions aujourd'hui rapprocher ses traits de cette auguste image... Il nous attend.

— Tu crois, nourrice? dit la jeune fille, qui avait conservé l'habitude de cette enfantine appellation.

— Jen suis sûre... Hier et avant-hier, vers quatre heures... je suis allée dans le taillis, d'où on découvre la tour du château de Colombelle, et je l'ai aperçu à sa fenêtre, regardant du côté où il nous a vus venir souvent.

— Pauvre prisonnier!

— Malheureux exemples des vicissitudes humaines!

— Et tu crois qu'il pensait à nous?

— Est-il possible d'en douter? Oui, Edith, il t'a remarquée, l'amour a pris naissance en lui... comme dans tous les grands cœurs... à la première vue... Il est d'un sang où cette passion s'allume vite...

— Mais est-il en effet de ce sang royal?... Ah! ma bonne amie, nous pouvons si facilement nous faire illusion l'une et l'autre!

— Edith!...

— Près de toi, je suis pleine de confiance, ta conviction me gagne... Mais quand je suis seule, il y a des moments où tout mon enthousiasme s'éteint... Il me semble qu'un mot de vérité est venu tout-à-coup détruire nos chimères... m'apprendre que nous étions folles toutes deux.

— Douter, quand c'est plus simple, plus facile, et quand il y a un certain danger à croire, douter est une faiblesse cou-

pable dont il faut de défendre!

— Oh! dans ces moments-là, mon sang se glace, ma poitrine s'opprime, et je me sens mourir... C'est bien étrange... car, enfin, quel intérêt si grand y a-t-il pour moi dans tout ceci?

— Y penses-tu?...

— Sans doute... que ce soit lui ou non, qu'importe?

— Qu'importe! s'écria la fervente royaliste; qu'importe, après trente-deux ans d'orages révolutionnaires, de retrouver l'Élu de Dieu, qui peut rendre le repos et la gloire à la France.

— Mais en admettant tous ses droits, il est bien loin encore de les faire triompher. Comment, du fond de sa captivité, remontera-t-il sur le trône de ses pères?

Et la main de Dieu, mon enfant!

En disant cela, Mme de Forban se leva, servit à Edith une tasse de lait et des fruits de son jardin, et tandis que la jeune fille prenait la légère collation, elle mit un chapeau de paille et s'enveloppa d'un mantelet noir pour être prête à sortir.

Edith, pressée de partir, et voulant aider la bonne dame dans ces derniers soins, entra dans la pièce voisine, ouvrit une armoire dans laquelle Mme de Forban plaçait habituellement son ombrelle... Mais là, elle recula subitement en jetant un cri sourd. Au lieu du parasol qu'elle cherchait, elle venait de mettre la main sur un sabre, et voyait deux pistolets et un habit d'homme sur la tablette.

Sachant que sa nourrice habitait seule depuis plus de vingt ans, elle ne comprenait rien à la présence de ces objets, qui devaient lui être parfaitement étrangers.

Mme de Forban la rassura en lui disant que ce mystère ne contenait rien d'effrayant, et encore moins de coupable, ajouta-t-elle en souriant. Mais au reste elle refusa absolument de lui donner aucune autre explication, et l'intérêt puissant qui les entraînait au dehors leur fit bientôt oublier à toutes deux cet incident.

Cet intérêt était l'amour sous des formes différentes: l'a-

jusqu'ici devoir user de la liberté d'ouvrir des clubs, nous sommes loin de les en approuver. Ne pas user d'un droit si important, c'est une faute grave que nous leur conseillons de réparer; ils doivent y attacher d'autant plus de prix, que les royalistes l'attaquent plus violemment. Ce qu'ils repoussent, la logique veut que nous le défendions, puisque République et monarchie sont deux principes opposés.

#### Banquets des Campagnes.

Depuis les banquets de *Saint-Didier* et de *Soucieux-en-Jarret*, nos royalistes ne dorment plus et leurs journaux ne cessent de lancer leurs foudres sur ces malencontreux socialistes qui vont fraterniser avec les cultivateurs et leur ouvrir les yeux sur certaines menées. Il est, en effet, fort ennuyeux de se voir contrecarrer ainsi. Vous avez travaillé pendant plus d'un mois à circonvénir, à tromper les gens, et voilà qu'en un seul jour vous perdez le fruit de vos peines! Par vos soins, les socialistes étaient considérés comme des *bandits*, des *partageurs*; ces socialistes se montrent, et les préventions se changent en témoignages de la plus vive sympathie! Décidément, la position de réactionnaire n'est plus tenable!

Le *Courrier de Lyon* et le *Salut Public* en mourront de chagrin. Pour tromper leur douleur, ils cherchent à diminuer les proportions du mal. Ainsi, le banquet de *Soucieux* ne réunissait, selon le dernier journal, que 370 convives, au lieu de six cents, qui est le nombre véritable. Il prétend encore que 50 personnes seulement, appartenant au pays y ont pris part; nous soutenons, nous, que les 600 convives appartenaient à *Soucieux* ou aux communes environnantes, à l'exception de 50, à peu près, venus de Lyon. — Fort bien, répliquera peut-être le *Salut Public*, je m'étais trompé sur le chiffre, ce qui m'arrive souvent; mais le nombre n'y fait rien, c'est la qualité; convenez au moins que les *banqueteurs* étaient les gens les plus mal famés du pays, ceux qui se rapprochent le plus, par leur position, des *partageurs* des villes. — Oui, en effet, parmi les *partageurs*, on remarquait beaucoup de riches propriétaires dont l'amour pour la République se manifestait par l'enthousiasme le plus sincère: au nombre des gens mal formés, était tout le conseil municipal de Charly, le maire seul n'a pas paru.

La fureur des réactionnaires est de bon augure: ce qui leur fait beaucoup de mal doit nous faire beaucoup de bien. Continuons donc les banquets ruraux. Que chaque chef-lieu de canton, sinon chaque commune, ait le sien. Nous invitons nos confrères de la presse départementale à adresser la même exhortation dans leurs localités. Il faut que, d'un bout de la France à l'autre, la lumière se fasse jour, et que les combinaisons ténébreuses des ennemis du Peuple soient déjouées.

#### Correspondance spéciale.

Paris, le 23 mars 1849.

Il était question avant-hier d'une manifestation des clubs; les journaux de la réaction l'annonçaient depuis quelques jours. Il paraît que la police avait donné cette idée; on devine dans quels desseins. Les agents s'étaient répandus dans les quartiers populeux, avaient recruté quelques-uns de ces hommes que l'extrême misère a conduit à la dépravation. Des cartes avaient été distribuées; les porteurs de ces signes de ralliement devaient, au cas d'une arrestation, être relâchés sur leur présentation. On eût organisé une émeute avec l'espoir d'y entraîner tous les mécontents qui sont réduits, faute de travail, à vivre de l'assistance parcimonieuse de l'Etat. Facilement comprimé, ce soulèvement factice autorisait un déploiement immense de forces, l'appel de la garde nationale sous les armes. Sous la pression de ces dangers apparents, on eût procédé à l'arrestation, peut-être au massacre des socialistes signalés; on eût présenté à l'Assemblée des mesures

extrêmes qu'on était sûr d'obtenir d'une majorité monarchiste; les élections eussent été perdues pour la cause républicaine, la presse bâillonnée, les réunions politiques proscrites: la terreur eût encore une fois sauvé la réaction de sa propre impuissance.

Tel eût été le résultat de cette collision. Bien plus, si le Peuple égaré eût répondu à l'appel provocateur de ces misérables; si la rue eût été ensanglantée pendant quelques heures, l'usurpation eût été consommée et la République perdue.

Les partisans de restauration monarchique agitent plus que jamais; à chaque concession de l'Assemblée, l'audace grandit, l'impudence gagne le prétendant; on l'excite; tous les partisans de la royauté ont abdié momentanément leurs rivalités ambitieuses pour faire triompher le principe du privilège; ils flattent, encouragent les espérances qui, par deux fois déjà, ont failli allumer la guerre civile dans le pays, et qui par deux fois sont misérablement tombées sous le mépris et la risée publics.

Honteux de leurs palinodies, les renégats de l'opposition ne peuvent supporter plus longtemps les justes reproches qui leur sont jetés chaque jour à la face, les contradictions de leurs paroles passées avec leurs actes présents sont un continuel supplice auquel ils veulent échapper en supprimant tout contrôle. Rejetés dans les partis royalistes par la lâcheté de leur cœur, la corruption de leur âme, ils sont plus violents, plus odieux que les hommes qui servirent le privilège depuis leur enfance. Soldats de fortune, aventuriers sans foi, il leur faut donner des gages aux nouveaux alliés qu'ils ont choisis, et leur zèle ne recule devant aucune trahison, aucune infamie.

Ne donnons point de prise à ces pièges tendus sous nos pas. Il faut que nos principes se dégagent des calomnies et des préventions qu'on a soulevées et répandues contre eux. Nous sommes arrivés aux temps où la souveraineté veut exercer son contrôle en connaissance de cause; il n'est pas possible d'obtenir l'obéissance à des lois que ne consacre pas l'assentiment de la raison. La résistance légale, dont parle notre ami Proudhon, prendra enfin son droit de cité et substituera les révolutions pacifiques aux violences périodiques qui épuisent le pays sans assurer le progrès d'une manière irrévocable.

Nous ne saurions trop vivement recommander à nos amis le calme et la discipline. Aux jours où la Constitution lacérée appellera aux armes tous les citoyens, l'énergie de la défense sera doublée par le sentiment de la justice patiente dont le Peuple aura usé si longtemps.

Depuis quelques jours, les troupes ont été fatiguées, irritées par un service extraordinaire; des patrouilles de 300 hommes parcouraient les rues de Paris tranquillement endormi; on voulait faire croire à des complots dont on avait besoin; on préparait les soldats à la bataille par le malaise et le mécontentement. Tout cela avortera, comme au 29 janvier. La ville, les faubourgs sont calmes, la misère des travailleurs se fait recueillie, dans la crainte de donner à la patrie des jours plus difficiles encore.

On le sent, il faut attendre que l'impudence criminelle de la réaction ait démasqué ses projets; les passions ne comptent jamais avec le temps; elles exagèrent leur puissance aux premiers symptômes de succès; la prudence seule pourrait sauver la situation, et ce n'est pas nous, socialistes, qui dresserons des obstacles devant des mesures utiles au pays. Mais l'attitude de la réaction, les complaisances fatales de la majorité ignorante de la chambre prouvent que les leçons du passé ne profitent jamais au pouvoir. Entouré d'une atmosphère qui reflète tous ses desirs, il ne tient plus aucun compte des besoins et des exigences du temps.

Ils veulent, ils appellent le complément indispensable de toute organisation aristocratique: la royauté, l'empire ou la monarchie leur semblent les seules dignes assez fortes pour braver les flots du progrès... Renversées plu-

sieurs fois déjà, ce n'est pas MM. Falloux, Faucher et Barrot qui sauveront le privilège qu'elles abritent.  
E. H.

#### Correspondance particulière du REPUBLICAIN.

##### Nouvelles d'Italie.

La farce politique est complètement jouée; Charles-Albert a abdié en faveur du duc de Savoie, un armistice de dix jours et renouvelable est signé, l'Autriche transige à raison de 100,000,000 d'indemnité, savoir: 50,000,000 payable par la Lombardie et le reste par les Etats Sardes.

Les nouvelles qui nous annonçaient le massacre général de la brigade de Savoie sont démenties; il se trouve une huitaine de morts et de blessés au plus; enfin, tout porte à croire que cette bataille n'a été qu'un simulacre, et qu'avant d'entrer en campagne on était parfaitement d'accord. La paix est définitivement conclue à des conditions avantageuses pour nos armes, et la contribution de guerre imposée par le vainqueur, ne sera pas supportée par la Savoie.

On nous écrit de Chambéry, à la date du 22 mars:

« Ce matin, ce qui nous reste de troupe de ligne (armée de réserve), les carabiniers et les quelques bataillons que nous possédons, se sont rendus au Verney, pour prêter serment au nouveau roi, qui prend le nom de Victor Emmanuel II. Après la messe, dite en plein vent par un chanoine, et la prestation du serment, le colonel Gabet a lu un discours qu'il a terminé par le cri de: Vive le roi! Ce cri a trouvé peu d'écho parmi les soldats de la réserve, qui ont mieux aimé pousser celui de: Vive la liberté! auquel le Peuple s'est associé en masse.

Toute la noblesse et le clergé s'étaient donné rendez-vous au Verney, et les fenêtres de l'imprimerie Puthod étaient garnies d'une foule de dames appartenant à la haute aristocratie. Inutile de dire tout ce que le sourire de ces gens-là avait de triomphant et de provocateur.

C'en est fait de notre liberté ou à peu près; on cite déjà ces mots du nouveau roi qui sont assez significatifs: « Je serai constitutionnel, mais il faut revoir la constitution. »

Hier la générale a été battue dans toutes les rues de notre ville; le conseil de ville s'est déclaré en permanence et la garde nationale a été obligée de patrouiller depuis dix heures du matin jusqu'à 3 heures du soir, heure à laquelle on a cru devoir la remercier.

Veut-on savoir maintenant la cause d'une telle panique et d'un pareil déploiement de forces? La voici. Un brave ouvrier, jugeant mieux à lui tout seul les véritables intérêts de son pays que tous nos ventrus de l'armée et du nouveau régime, était allé se présenter seul à l'Hôtel-de-Ville avec un drapeau tricolore français, et avait dit ces paroles si simples et si vraies: « Les Autrichiens sont à notre porte; si vous m'en croyez, il n'y a que ce drapeau-là qui puisse nous sauver. » A quoi le colonel de la garde nationale aurait répondu: « Nous allons convoquer la garde nationale pour la consulter. *Allez-vous en.* » Bien pris à l'ouvrier de profiter du conseil en passant la frontière, car une heure après on se présentait à son domicile pour l'arrêter.

Une chose vraiment déplorable c'est le peu d'entente qui existe dans le parti démocratique à Chambéry. Ce n'est pas qu'il manque de nobles cœurs, des cœurs français en Savoie; mais peu d'hommes ont le courage de leur opinion, et ceux qui se posent comme les organes du parti ne rallient pas assez les sympathies pour que l'on cherche à se grouper autour d'eux.

On parle depuis quelques jours de la prochaine apparition d'un journal franchement démocratique, et destiné à représenter les idées françaises de nos concitoyens les plus haut placés dans l'estime publique. Puisse cette feuille ne pas se faire longtemps attendre.  
L. S.

mour qu'une femme, dans son âme toujours jeune, portait à une dynastie entière de princes, dont la bannière blanche, l'armure éclatante, les hauts faits chevaleresques se détachaient sans cesse du passé pour venir se peindre dans ses rêves; l'amour d'une jeune fille pour un homme jeune, beau, assurément malheureux, entouré, à force d'imagination, du prestige de la royauté, et d'autant plus séduisant qu'elle ne connaissait rien de lui que sa vague apparition dans l'ogive d'une tour.

Souvent, depuis le jour où cette découverte s'était faite pour elles, Mme de Forban et Edith s'étaient entretenues du personnage mystérieux, sous le berceau de chèvreuille qui ombrageait le jardin de la bonne dame, et ces conversations, ignorantes de la moindre donnée sociale et politique, mais animées de l'esprit de parti et très riches en poésie, avaient porté au dernier degré l'exaltation de ces deux têtes romanesques, en versant sur la plus jeune et la plus faible des dangers au-delà de toute prévision naturelle.

Les deux dames s'acheminèrent dans la vallée de Colombelle. A un quart de lieu à peu près, elles arrivèrent en vue d'un château de construction ancienne, mais de peu d'apparence et d'étendue. Aussitôt Edith serra vivement le bras de sa nourrice. Ses yeux de dix-huit ans, malgré les branches épaissies et mobiles, qui à cette distance lui disputaient encore la vue de la façade, avaient aperçu une tête brune et penchée sur le cadre d'une des fenêtres.

Mais loin de se montrer, Edith et sa conductrice s'enfoncèrent dans un taillis qui s'élevait en face du vieux bâtiment, et à l'abri duquel on pouvait approcher à très peu de distance des fenêtres du château sans être aperçue.

Elles se placèrent dans une touffe de jeunes arbres, dont la feuillée transparente leur faisait une jalousie naturelle, et toutes deux tirèrent leurs regards attachés sur le personnage que la croisée ouverte leur laissait distinguer.

— Mon Dieu, qu'il est beau, avec cet air de noblesse, de grandeur et de mélancolie! dit madame de Forban, tandis

qu'Edith pensait la même chose. Il tient un livre, et semble s'en occuper, ajouta la bonne dame... Mais, regarde, mon enfant, ses yeux sont toujours fixés sur le chemin par lequel il pense nous voir venir.

— Oh! regardons d'abord s'il ressemble à ce portrait! dit la jeune fille.

Elle développa le pastel en reprenant:

— Le portrait de Louis XVI, conservé par ma mère, était extrêmement ressemblant; je l'ai copié sur cette esquisse aussi fidèlement que possible; vois si les traits du prisonnier ont quelques rapports avec cette peinture... et dis-moi s'il est en effet le fils de l'infortuné monarque.

— Oui, ce type des Bourbons est très reconnaissable, et nous pouvons chercher sur la figure du jeune homme les lignes et l'expression qui composent l'air de famille.

— Oh! regarde toi-même, dit Edith, mon cœur bat si fort que je n'ai pas la force de tenter cette épreuve!

Mme de Forban porta tour à tour ses regards du pastel qu'elle tenait au jeune homme qu'elle voyait à la fenêtre.

— Mais oui! c'est cela! c'est bien cela! s'écria-t-elle... Il me semble trouver une ressemblance extrême.

— Mon Dieu! est-il bien vrai?

— Cette tête de Louis XVI est bien belle, la figure du jeune inconnu est admirable... Ainsi ils se ressemblent parfaitement.

Edith regarda à son tour et secoua un peu la tête.

— Oui, dit-elle, il y a de la régularité, du charme dans ces deux figures... mais ce n'est pas le même caractère... Les traits du jeune homme sont plus accentués, la nuance de son teint plus chaude, plus colorée...

— Songe donc! les souffrances, le malheur...

— Devraient le pâlir, au contraire... Et puis, ce prisonnier est bien jeune... et maintenant le fils de l'infortuné Louis XVI devrait avoir...

— Oh! nous ne savons pas l'âge de ce jeune homme... ensuite le malheur...

— Aurait dû le vieillir, au contraire, dit encore tristement

Edith.

— N'importe, reprit Mme de Forban, pour moi, ma conviction est encore plus forte qu'avant d'avoir fait la comparaison de ce portrait.

— Bonne amie! tu soutiens mon courage.

Mme de Forban regardait toujours les fenêtres de la tour. — Tiens, Edith, dit-elle, en portant la main au-dessus de ses yeux, là, au fond de sa chambre... autant que je puis distinguer dans l'ombre, c'est une branche de lis qui trempe dans un vase de terre.

— Oui... oui, dit la jeune fille en apercevant l'objet désigné... Oh! la vue de cette fleur me persuade plus que tout le reste... C'est une inspiration du cœur qui l'a choisie! et nul autre que le prince n'y eût songé!

— Pauvre lis de royauté, le voilà jeté dans un grossier vase de terre!

— C'est l'image de l'héritier du trône enfermé dans cette prison!

— Patience! la vraie légitimité sortira enfin de ses nuages... Le prince héréditaire sera sauvé... et nous aurons été des premiers à lui payer le tribut d'amour et d'obéissance auquel il a des droits éternels.

— Et que son malheur rend plus sacrés encore!

— Oui, c'est bien l'excès du malheur, dit la fervente royaliste; lui, fils de tant de rois, avoir pour première demeure les affreux cachots du Temple, survivre à sa famille immolée, passer toute sa jeunesse errant, proscrit... et quand il revient en France, sur la terre qui lui appartient, qui est son vaste domaine, n'y trouver que la captivité!

— Oh! c'est à désespérer d'une telle destinée.

— Au contraire, mon enfant. La providence en paraîtra plus grande quand elle viendra le prendre par la main pour le conduire sur le trône de ses pères; et ce sera bien là une preuve merveilleuse que Dieu protège les rois envoyés par lui, et bénit malgré tout la légitimité.

(La suite à demain.)

CLÉMENTINE ROBERT.

Mon cher ami,

Nous sommes humiliés, trois jours ont suffi pour nous obliger à recevoir la loi de l'Autrichien. Quel est le nœud gordien de cette œuvre ténébreuse?... On dit trahison, accord antérieur entre la France, l'Angleterre, la Russie et l'Autriche, voir même un parti piémontais. Charles-Albert, au dire de Brofferi que j'ai vu, serait un dupe; il le proclame comme le plus franc démocrate d'outre-mont: il a abdiqué en faveur de Victor-Emmanuel II, son fils aîné, auquel la garnison vient de prêter serment, au Champ-de-Mars, devant un autel improvisé; un armistice a été conclu, il est renouvelable de dix jours en dix jours; les ambassadeurs anglais et français sont médiateurs de la paix.

Nous n'avons pas de détails précis sur les opérations militaires. Suivant les uns, elles auraient été sanglantes, suivant d'autres, elles auraient amené peu de perte; l'avenir nous apprendra ce qu'il en est.

Aujourd'hui, deux compagnies de la garde nationale sont encore de piquet à l'Hôtel-de-Ville, pour nous préserver d'ennemis invisibles. Quelle comédie!

En réalité, Chambéry est dans la consternation. L'honneur national est froissé. Quel Savoisien, quelque soit son opinion, serait assez lâche pour se réjouir d'une défaite! Mais aussi quand le Peuple français que notre déshonneur regarde, sera-t-il rassasié d'humiliations?

La Réforme publie la note suivante:

RADETZKI ET LOUIS BONAPARTE.

Aux neuf polices signalées par le journal le Peuple, il faut ajouter celle de Radetzki, dont l'influence paraît toute puissante à Lyon.

Un réfugié allemand, M. Willich, ex-officier en Prusse, compagnon d'armes de Hecker et de Strube dans la révolution de Bade, ayant quitté Besançon avec une faible colonne de réfugiés allemands, vint dernièrement à Lyon. Il y convoqua des réunions uniquement destinées à organiser une légion de volontaires pour secourir l'Italie. Mais la police du citoyen Louis Bonaparte ne pouvait tolérer que des patriotes allemands et français allassent verser leur sang pour l'indépendance italienne. La police de Radetzki à Lyon ayant dénoncé M. Willich au citoyen Faucher, celui-ci s'est empressé de faire jeter M. Willich en prison. Aujourd'hui ce patriote allemand, prévenu du crime d'avoir voulu porter secours aux patriotes italiens, gémit dans les prisons de la République française.

Le citoyen Eugène Sue, qui a contribué si puissamment à la propagation du socialisme, vient de publier un nouvel opuscule sous ce titre: *Le Berger de Krouan*, dédié à Sobrier, prévenu dans l'affaire du 15 mai. Dans ce siècle où tant d'apostasies, tant de lâchetés sont étalées effrontément par des âmes vénales, les hommes de cœur applaudiront aux sentiments généreux de l'illustre écrivain qui n'abandonne pas ses amis dans le malheur. Voici l'épître dédicatoire d'Eugène Sue:

« Frère,

« Je te dédie ce nouveau petit livre écrit ainsi que les autres pour nos frères qui souffrent; accepte-le comme une nouvelle preuve de profonde sympathie politique et inaltérable amitié. Tu ne veux pas te défendre devant un tribunal exceptionnel. Je perds l'occasion d'aller dire à Bourges, bien haut et du fond de l'âme, l'attachement, la haute estime que m'ont toujours inspiré ton généreux cœur, ton caractère si loyal et si élevé. Puisse la publicité de ce petit livre suppléer au témoignage que j'aurais été si fier de donner de toi devant les juges que tu récuses.

« A toi de cœur.

Eugène SUE.

« Aux Bordes, 17 mars 1849. »

Le Comité des Démocrates de l'Allemagne vient d'envoyer la lettre suivante à l'association italienne nationale à Rome, comme réponse à une adresse italienne de 1848:

« Frères, vous avez commencé courageusement en Italie la grande lutte qu'en 1848 la démocratie a livrée au despotisme. Cette lutte n'a pas été suivie partout de résultats heureux, mais elle a démontré encore une fois et d'une manière irréfutable que la solidarité des peuples est désormais d'une nécessité impérieuse. L'absolutisme, en s'opposant à vous comme à nous, était uni et serré; les coups qui vous terrassaient à Naples et à Milan trouvèrent bientôt leur écho à Vienne et à Berlin. Le complot des gouvernements se montre au jour.

« Le sentiment de la nationalité particulière destiné à devenir la base la plus solide, la plus fertile de la puissante fraternisation internationale a été exploité par les gouvernements contre la liberté des Peuples. Ils ont rallumé soigneusement les haines internationales, ils ont opprimé les peuples l'un à l'aide de l'autre, en espérant creuser ainsi la fosse de tous ensemble.

« Et remarquez-le bien, ce ne sont point les dynasties seules qui ont agi ainsi: toutes les aristocraties prévoyant la ruine prochaine de leur domination injuste, y ont prêté la main: l'aristocratie nobiliaire, l'aristocratie financière et l'aristocratie parlementaire. Frères italiens, les événements de 1848 marqueront éternellement dans l'histoire du développement du genre humain, car ils ont été nécessaires pour prouver par des faits que la démocratie ne saurait exister que dans la solidarité des nations libres. Le monde civilisé ne forme qu'un grand organisme vivant, qui sent partout le bonheur et le malheur de chacun de ses organes. Une pression exercée sur l'un rend impossible

le développement de l'autre. Il s'agit donc de rompre cette pression une fois pour toutes.

« Frères italiens, des despotes allemands ont confisqué votre liberté, des armées allemandes ont été lancées contre vous, les mêmes despotes, les mêmes armées qui attaquèrent notre liberté allemande.

« Beaucoup de cœurs allemands battent pour vous, vaillants guerriers de la liberté, qui venez de rouvrir le noble combat à mort contre l'absolutisme.

« Beaucoup de cœurs allemands détestent ce système politique artificiel qui lance de nouveau dans votre belle patrie une armée allemande. La lutte pour la liberté est la même partout, en Italie comme en France, en Allemagne comme en Hongrie. La victoire remportée par n'importe quel peuple est une victoire pour tous, pourvu qu'elle soit suivie réellement de la destruction radicale de l'absolutisme de toute sorte.

« Les principes de la démocratie ne sont soumis à aucune nationalité particulière. Les individualités nationales ne peuvent se développer sans la libre manifestation de la volonté populaire, tandis qu'avec celle-ci elles ne sont plus exposées à un péril quelconque.

« Frères italiens, le deuxième congrès des démocrates allemands, tenu à Berlin au mois de novembre dernier, nous avait chargés de vous manifester les sympathies de la démocratie allemande.

« Aujourd'hui vos succès raniment nos espérances, aujourd'hui la vie intérieure de la démocratie européenne se manifeste dans une série nouvelle d'événements puissants, et nous vous tendons, au nom de la démocratie allemande, nos mains fraternelles.

« Vive l'Italie démocratique! Vive l'Allemagne démocratique! Vive la solidarité fraternelle de tous les Peuples libres! »

## PROCES DE LA HAUTE-COUR DE BOURGES.

PRÉSIDENCE DU CITOYEN BÉRANGER.

Suite et fin de l'audience du 27.

Suite du réquisitoire de l'avocat-général.

La liste du gouvernement provisoire, Larger l'apporte à Passy. « Tout est tranquille à Paris, dit-il, on ne songe pas à tirer un coup de fusil. » On se demandait de quel droit on avait dissous l'Assemblée: Larger dit: « De quel droit? mais du droit qu'a le Peuple de renvoyer ses commis? »

Il n'est pas étonnant que du cœur du citoyen Guessard soit sorti le mot de *traître*.

Le calme, la sérénité que nous avons remarqués au citoyen Guessard, professeur à l'école des Chartes, indiquent le degré de confiance et de sincérité de sa déposition. Il avait conservé sa position ancienne, ce qui avait excité contre lui quelque envie; voilà l'origine des contradictions que cette déposition a dû rencontrer.

Oui, Larger a fait acte d'honnête homme; oui, Larger, dans ces temps passés, a été digne, mais sa conduite antérieure ne peut le protéger contre ses actes au 15 mai. Nous convenons que Larger a rendu des services et protégés des représentants.

Vous rendrez à l'honnête la justice qu'il mérite, mais aussi à l'émeutier la punition qu'il a encourue.

Nous avons fait en sorte que l'accusation fût le résumé des débats qui ont surgi dans cette enceinte.

Vous avez été attentifs, continuez votre noble tâche, et si ce sont les mains des accusés qui ont fait les plaies du pays, appesantissez la justice du pays sur leur tête.

Ce réquisitoire a duré quatre heures; il a été prononcé avec une énergie qui a excité différents sentiments.

Me Rivière se lève et dit:

Citoyens, nous avions demandé l'assignation de 18 témoins; nous n'avions pas insisté dans l'espoir que le procureur-général n'aurait pas la pensée de soutenir l'accusation contre Larger, cette pensée étant plus que confirmée par les débats.

Le réquisitoire étrange que nous venons d'écouter avec un silence contraint me fait un devoir d'insister pour l'audition de cette nuée de témoins dont l'attestation détruirait sûrement les faits sur lesquels insiste le ministère public.

Le procureur-général. — Il m'est impossible de consentir à cette demande.

Me Rivière. — MM. les jurés alors voudront bien tenir pour prouvés les faits que nous voulons surabondamment établir.

L'audience, suspendue à deux heures et demie, est reprise à trois heures.

Le cit. Royer, avocat-général, a la parole:

Borme et Thomas sont en quelque sorte liés ensemble. Ils ont été arrêtés ensemble à l'Hôtel-de-Ville où, venait de s'installer le gouvernement insurrectionnel parti de l'Assemblée nationale.

Borme écrivait et signait des lettres comme secrétaire-général de la mairie de Paris. Une partie de ces lettres ont été saisies sur l'accusé.

Thomas a écrit une partie de ces lettres. Il est entré à l'Hôtel-de-Ville avec l'insurrection. Ils ont un fait encore qui leur est commun, ils ont été arrêtés ensemble. Il y a des faits qui leur sont particuliers.

Borme a été vu à l'Assemblée nationale, une épée à la main, avec les envahisseurs; il s'est rendu à l'Hôtel-de-Ville. Il a pu se présenter aux débats avec un caractère énigmatique. Vidocq, à qui on ne demanderait pas un certificat de moralité, a dit que Borme était un ambitieux, un esprit méchant; il vous a parlé de feux grégeois; c'est sérieux, puisque le préfet de police Caussidière en fit l'essai à la préfecture de police. Borme n'est pas seulement inventeur du feu grégeois, il est un intrigant, un ambitieux arrogant.

En 1842, un certificat de médecin le représente comme malade; il a été condamné en 1852 à Marseille à deux mois d'emprisonnement pour escroquerie, plus à quinze jours d'emprisonnement pour port illégal de la décoration de la Légion-d'Honneur.

Il veut se donner des airs de dénonciateur, il fait de la police pour lui, il exploite les événements. Il excite, il se vante d'avoir concouru à ce qui se fait, il s'impose. Il n'a ni la capacité ni l'énergie pour jouer le premier rôle; on le présente avec ses instincts dégradés pour recevoir le salaire de ses honteux services.

Pour Thomas, il est arrêté en compagnie des hommes compromis; par là un fait qui lui est particulier.

Villain est complice. Il était le président de la société des droits de l'homme; il avait signé à ce titre le manifeste sur les événements de Rouen qu'on vous a lu hier. Il ne laissait que l'alternative, vous savez de quelle justice ou du pardon.

Hubert, Barbès n'ont signé qu'après Villain.

Il vous a indiqué lui-même l'organisation des sections; vous connaissez les statuts de cette société.

Demande de munitions chez Sobrier, permanence du club, voilà l'attitude au mois d'avril; vous savez de quel mystère on s'environnait, qu'une femme a été trouvée apportant des balles; qu'on a saisi un poignard que Villain a reconnu.

Voilà une société qui, ainsi que le disait Sobrier, devait veiller mystérieusement à la sûreté de la République.

Vous connaissez à la tête de quelle formidable organisation se trouvait l'accusé; voilà pourquoi on doit demander compte à Villain de l'emploi de son temps le 15 mai.

Villain est allé à 5 heures à l'état-major; il s'est rendu à la préfecture de police parce que, a-t-il dit, c'était le dernier boulevard de la démocratie. Un autre accusé, Flotte, se rendait aussi à la préfecture de police.

Les prisonniers amenés dans cette nuit-là étaient relâchés, les gardes nationaux étaient insultés. Voilà où se trouvait Villain.

Il a reconnu un drapeau trouvé chez lui; il s'est trouvé dans un club la veille de la manifestation.

Deux individus sont renvoyés devant la cour d'assises de la Seine comme complices d'assassinat de gardes nationaux qui surveillaient le club transporté par Villain passage Molière. Villain n'est pas poursuivi comme coupable de ces assassinats; cependant nous ne pouvions pas vous laisser ignorer ces circonstances.

Lorsque quelque chose reste à désirer, il faut mettre sous les yeux de la justice, tout ce qui peut l'éclairer.

Trouvez-vous le lien dans ce qui a facilité, consommé l'attentat? Si vous n'y voyez pas une complicité nettement établie, si même vous avez des doutes, renvoyez absous Villain, la justice sait faire la part à tout le monde; elle a fait une guerre ferme, mais loyale aux mauvaises actions. Vous avez un esprit qui veut la vérité, mais qui ne veut pas une justice douteuse.

Je passe à l'accusé Courtais, sous l'inculpation de complicité dans l'attentat ayant pour but de renverser le gouvernement.

La complicité qui pèse sur le cit. Courtais, n'est pas une complicité ordinaire.

Investi du commandement en chef de toutes les forces de Paris, il peut y avoir contre le cit. Courtais un genre particulier de complicité. L'inaction, l'imprévoyance peuvent former une complicité.

Il fallait, a dit le procureur-général, consulter les faits antérieurs.

Nous avons entendu hier de bons témoignages; ce n'est pas étonnant; après dix mois écoulés, on sent le besoin de concorde; nous reconnaissons toutefois que le cit. Courtais a conservé l'estime de ses anciens collègues.

Il y avait dans le gouvernement deux courants bien prononcés, une sorte de lutte, suivant un témoin.

Cet antagonisme part de ceux qui avaient en mains les forces; Courtais disait en mars dans un ordre du jour que, s'il désirait un titre, c'était celui de général du Peuple. C'était dangereux, c'était constituer un état d'hostilité contre une partie du pouvoir.

Il faut surveiller, disait Sobrier, le gouvernement; le cit. Courtais, suivant son journal, ne tirerait pas sur le Peuple. C'est contre les réactionnaires que Courtais agit.

Les réactionnaires sont ceux qui n'acceptent pas certaines idées, ceux qui ne veulent pas d'un gouvernement imposé par la violence.

Ces conjectures, ces interprétations paraissent bien claires.

On reprochait à l'Assemblée, c'était bien injuste, de n'être pas franchement républicaine; s'il fut une solennité dans la nation où la loyauté se manifesta, où il y eut un enthousiasme, un accord parfait, ce fut la cérémonie du 4 mai, où fut proclamée publiquement la République, aux applaudissements de la France entière.

Le gouvernement, par un instinct qui lui faisait honneur, se préoccupait de la manifestation du 15 mai. Le général Courtais était investi d'un pouvoir immense.

La manifestation, qui avait trouvé un premier prétexte, pouvait dissimuler encore.

Un décret, tout récent, avait apporté une restriction à ces droits dont était investi le cit. Courtais; l'Assemblée avait donné son président le droit absolu de veiller à sa sûreté. Le cit. Courtais était gêné par cette attribution du président; il s'en plaignit à l'occasion d'une disposition prise par les questeurs de l'Assemblée.

L'audience est levée.

Audience du 28 mars 1849.

Le public semble attendre avec un curieux intérêt la défense de Blanqui, qui doit être présentée par lui-même à l'ouverture de l'audience. Blanqui est le principal accusé, celui contre lequel le ministère public a déployé la plus grande sévérité. Il faut le dire aussi, Blanqui est le plus insaisissable des accusés. Son rôle ne peut manquer d'occuper une page importante dans le grand drame politique.

A dix heures et demie, la haute-cour est sur les sièges.

Ducoux, ancien préfet de police, est introduit.

Sobrier. — J'ai été prévenu que le citoyen Ducoux m'avait vu le 15 mai et qu'il désirait en rendre compte.

Ducoux. — Je n'ai pas demandé à être entendu. Nous avions une réunion politique rue des Pyramides dans un logement qui communiquait par la galerie extérieure de la rue de Rivoli à la maison du n° 16. On nous apprit que la manifestation ne pouvait être remise parce que les délégués des départements voulaient y assister pour protester contre la remise de la fête projetée.

Je pensais que Sobrier ne pouvait pas avoir provoqué la manifestation, et, en effet, le 15 mai, je l'ai vu dans une tribune, et ses gestes désapprouvaient tout ce qui se faisait dans l'enceinte; et quand il fut descendu, je l'ai vu faire des efforts seulement pour faire évacuer l'Assemblée, et je l'ai vu parler à un montagnard du nom de Colin et l'engager à s'unir à lui pour faire évacuer la salle.

Sobrier avait une grande influence sur les hommes de son parti; mais il y avait une telle affluence de monde qu'il eût été impossible à tous les efforts humains, d'arriver à ce but.

Sobrier. — J'étais dans la tribune comme journaliste.

La parole est donnée à M<sup>e</sup> Maublanc, avocat de Blanqui.

Le ministère public nous a représenté Blanqui sous deux aspects, l'homme politique et l'homme de la manifestation du 15 mai. Je laisserai de côté l'homme politique, je laisserai à mon client à cette parole vive et éloquente que vous connaissez déjà, à défendre l'homme politique....

L'avocat vivement ému est obligé de s'interrompre.

Comment l'accusation a-t-elle soumis à des jurés-juges, toujours des faits, une série d'opinions politiques.

Vous avez pu combattre les idées de Blanqui, mais ici il n'y a plus d'ennemis politiques, il n'y a que des accusés et des juges, ayant à connaître seulement des faits du 15 mai.

Un des reproches adressés à Blanqui vient des motions faites à son club.

Tous les clubs de Paris étaient alors envahi par des orateurs violents, et le club de Blanqui n'était pas celui où étaient présentées les motions les plus exagérées, et le président toujours calme ramenait les discussions à des termes convenables.

Le gouvernement provisoire avait accordé à Blanqui, pour ses réunions, un édifice public, et ce sont les membres de ce gouvernement qui, après l'avoir laissé libre et encouragé, pour ainsi dire, sont venus à cette audience le représenter comme dangereux.

Mais, s'il y a animosité entre Blanqui et Ledru-Rollin, on sait qu'il y a rivalité entre eux.

Quant au cit. Marie, ce n'est qu'à cette audience qu'il est venu faire amende honorable de sa faiblesse et déclarer que le club de Blanqui lui inspirait des craintes.

La seule fois que Blanqui ait eu des paroles trop sévères, c'est en parlant des événements de Rouen, sur lesquels il avait pu être trompé et sur lesquels il demandait une enquête.

Le club Blanqui était le plus élégant, le mieux tenu, il était le rendez-vous des dames et de la bonne société.

Et parmi les affiliés on trouve les noms les plus honorables parmi ceux appartenant à l'opinion la plus modérée.

Que trouvons-nous en Blanqui? Un chef de club que vous connaissez, un homme qui ne voulait pas la manifestation, qui ensuite la voulait pacifique. Jusque-là rien n'indique que Blanqui voulût renverser l'Assemblée.

La plaidoirie de l'avocat, surchargée de développements et de longues lectures, fatigue l'auditoire.

« Respect à la volonté du Peuple, respect à l'Assemblée nationale, telle a toujours été la devise de Blanqui, ajoute l'avocat. Il a été l'ennemi du gouvernement depuis vingt ans; c'est donc de tous les gouvernements qui se sont succédés, mais non pas de la volonté du Peuple. Il n'a pu changer d'opinion dans cette circonstance.

Vous aurez à juger Blanqui, le républicain sous la République, pour avoir eu des opinions trop républicaines; il est le plus vertueux des hommes. Sa famille, sa femme, tous sont près de lui, et il n'y a que son ennemi politique qui ait pu dire que son âme était pleine de fiel.

Dominé par son émotion, M<sup>e</sup> Maublanc est obligé de s'arrêter. L'audience continue.

#### Correspondance particulière du RÉPUBLICAIN. Paris, le 27 mars.

L'agitation électorale a commencé depuis hier dans le Peuple de Paris, grâce à l'infatigable dévouement de la commission de fusion des deux comités électoraux démocratiques. Ses membres, que n'ont pu intimider, ni décourager les poursuites judiciaires et les vexations de la police, ont organisé dans tous les arrondissements de Paris et de la banlieue d'immenses comices électoraux préparatoires. Là le suffrage universel fonctionne avec un ordre et une bonne foi admirables. Quinze délégués par arrondissement sont élus dans ces réunions où tous les citoyens sont admis sur la simple déclaration qu'ils sont électeurs, et où tous les électeurs votent sous ce simple avertissement, que les habitants de l'arrondissement seuls doivent prendre part à l'opération, avertissement qui est religieusement observé par tous.

La réunion des délégués d'arrondissement, formera le grand comité démocratique socialiste des élections de la Seine, chargé de composer la liste définitive des vingt-huit candidats à la législative.

On annonce que des conférences vont s'ouvrir pour arriver à la conclusion de conventions postales, entre la France et la Turquie. Les bases sur lesquelles les conférences devront porter, sont, dit-on, déjà arrêtées.

Tous les jours, le bureau du président de l'Assemblée nationale est encombré de nouvelles pétitions pour la restitution du milliard donné par la restauration aux émigrés; une entr'autres, déposée par le citoyen Signard, est couverte de la presque totalité des signatures des habitants de la ville de Gy (Haute-Saône). La municipalité toute entière a signé avec tous les officiers de la garde nationale.

Conséquence dans les départements, de la décision arbitraire, prise par le colonel de gendarmerie Rebillot, à l'égard des vendeurs de journaux.

Le cit. David, préfet du Nord, ancien sous-préfet de Douai, sous la monarchie, vient, à l'instar de son confrère de l'Isère, de prendre un arrêté qui interdit la vente des journaux dans toute l'étendue de son département, en conformité de la loi de 1834.

Un journal s'apitoie de la manière suivante, sur la position du cit. Léon Faucher :

« Nous n'aimons pas le cit. Léon Faucher, mais l'humanité ne perd jamais ses droits et son état mental nous afflige sérieusement. »

Par suite de nouveaux arrangements entre la France et la Sardaigne, les bateaux à vapeur français de la Méditerranée, relâcheront désormais à Gènes. On sait que jusqu'ici cette faculté leur était interdite par le gouvernement Sarde.

Le bruit s'étant répandu en Algérie, que le gouvernement allait mettre en liberté Abd-El-Kader, qui avait donné sa parole de se rendre à la Mecque pour y finir ses jours, des pétitions adressées à l'Assemblée nationale, se signent dans toutes les principales villes de nos possessions d'Afrique, pour demander que le gouvernement renonce à ce projet qui serait la ruine du pays.

### Assemblée nationale.

#### Correspondance particulière du RÉPUBLICAIN. Suite et fin de la séance du 27.

Le cit. Stourm soutient la réduction. Il prie, en terminant, le ministre d'engager son administration des travaux publics à travailler d'une manière moins dispendieuse.

Le cit. Desmolles propose de réduire à 22,000,000 le crédit de 69,675,000 accordé par la commission.

La suite de la discussion est remise à demain.

Le citoyen Corne dépose le rapport sur le budget du ministère de l'instruction publique.

La séance est levée à six heures.

### Chronique locale.

La commission du banquet du 25 février a déposé au bureau du *Republicain* un exemplaire du compte-rendu détaillé des recettes et dépenses. Les souscripteurs sont invités à venir en prendre connaissance.

Les patriotes de Venissieux donneront un banquet démocratique, dimanche, 4 avril. A l'issue du banquet, on plantera deux arbres vivaces de liberté, en remplacement de celui que l'autorité supérieure a fait abattre au milieu d'un concours de circonstances qui seraient burlesques si elles n'étaient insolentes.

Le brigadier de gendarmerie est la seule personne de la commune qui ait donné son adhésion à ce nouvel acte de vandalisme des royalistes.

On nous écrit de St-Etienne :

« St-Etienne possède, dans l'organisation de la garde nationale, un corps spécial, c'est-à-dire une compagnie d'artillerie. Cette compagnie, composée d'éléments bourgeois, demandait à grands cris quelques pièces de canon pour parader. Le gouvernement provisoire, Cavaignac et Louis-Napoléon ont constamment refusé de la satisfaire. Ils

ont été plus heureux auprès du duc de Transnonain. Le citoyen Bugeaud a été tellement satisfait de ne trouver à St-Etienne que cette compagnie qui n'ait pas fait entendre les cris républicains qui l'ont tant chagriné, qu'il leur a expédié avec empressement quelques canons fleurdelisés. Les monarchiens, en paradant, auront donc la satisfaction de voir leur emblème chéri ! »

Il y a depuis quelque temps dans nos murs un ex-rédacteur d'un journal légitimiste qui a pour mission d'embaucher au profit de la royauté. Suivant ce *digne patriote*, les Autrichiens, déjà à Turin, auront bientôt envahi notre territoire. Alors les républicains seront proscrits en masse ou jetés dans les prisons; le suffrage universel sera anéanti; l'Europe sera remise sous le joug de l'absolutisme; les bons alliés replaceront les Bourbons sur le trône ou se partageront la France.

Un monsieur qui occupe un emploi disait l'autre jour que le maréchal Bugeaud avait raison de ne pas vouloir qu'on admette de circonstances atténuantes; que, quant à lui, il avait été juré sous Louis-Philippe et qu'il avait acquitté un prévenu poursuivi pour homicide involontaire, ce qui lui avait laissé un remords.

Nous rappelons à nos lecteurs que c'est dimanche prochain, 1<sup>er</sup> avril, qu'aura lieu le banquet de Brindas, que nous avons déjà annoncé. Tout promet un grand concours de démocrates à cette fête agricole.

On peut prendre des billets jusqu'à vendredi aux adresses suivantes :

Pour la Croix-Rousse, au magasin fraternel, rue du Mail;

Pour la Guillotière, au magasin fraternel, rue Hoche;

Pour St-Just, chez le citoyen Desvigne, chemin du Pont-d'Alai, 17;

Et à Lyon, chez le citoyen Gudin, rue des Quatre-Chapeaux, et aux bureaux du *Republicain* et du *Peuple Souverain*.

Les toasts sont reçus chez le citoyen Gudin, jusqu'à vendredi.

Le banquet aura lieu à une heure après-midi. Prix du banquet, 1 franc.

Les démocrates de Brindas et des communes environnantes, désirant venir en corps à la rencontre de leurs frères de Lyon, désirent qu'ils pussent venir à leur banquet en corps aussi. Le lieu de rendez-vous est fixé, au pré du Tivon, place de Trion, à St-Just, en dehors des portes, à 10 heures précises.

Nous croyons faire plaisir à nos lecteurs, en leur faisant connaître le morceau de poésie suivant, imité du Goth (lisez d'Hugo). C'est un éclat de verve comique lancé en compagnie d'un air très connu sur un personnage qui l'est beaucoup trop.

#### ALTEREZZA.

##### Souvenir intime du temps de l'Empire.

Air de Castibelza.

Alterezza, le héros de Boulogne,

Dit à Bugeaud :

Je leur ai fait un serment de Gascogne;

Pas si nigaud

De renoncer au rang de Charlemagne :

C'est mon joujou.

Les députés qui sont sur la Montagne

Me rendront fou. (bis.)

Dans ma prison de Ham en Picardie,

Pendant sept ans,

Je rêvai sceptre et couronne garnie

De diamants.

Ne puis-je donc être empereur qu'au baigne?

Sous le verrou?

Les députés qui sont sur la Montagne

Me rendront fou. (bis.)

J'ai le chapeau, j'ai la capote grise,

Dans mon buffet;

Montholon sait comment on prend sa prise

Dans son gousset;

Moi, je saurais conquérir l'Allemagne

En casse-cou.

Les députés qui sont sur la Montagne

Me rendront fou. (bis.)

Pour mes ébats j'ai pris un ministère,

Genre arlequin;

C'est des amis du p'tit-fils du grand-père

Et d'Henri Quint.

Et même on dit que le jésuite gagne

Mossieu Fallon.

Les députés qui sont sur la Montagne

Me rendront fou. (bis.)

Le monde sait que je suis un peu bête;

C'est un bonheur;

Il ne faut pas une trop forte tête

Pour empereur.

Puis n'ai-je pas, Barrot qui m'accompagne

Par le Licou?

Les députés qui sont sur la Montagne

Me rendront fou. (bis.)

En attendant, je prends la présidence,

C'est toujours ça.

Du gros panier je ferai danser l'anse,

Et cætera.

En vérité, ce qu'un président gagne,

C'est pas l'Péron!

Les députés qui sont sur la Montagne

Me rendront fou. (bis.)

INVITÉ DU GOTH.

### Nouvelles étrangères.

#### Italie.

FLORENCE. — Dans peu de jours l'Assemblée nationale, investie par le vote universel d'un pouvoir souverain, aura à délibérer sur les destinées de la Toscane.

Les partisans de la fusion immédiate voudraient que cette Assem-

blée, dans sa réunion, résignât ses pouvoirs, après avoir proclamé la République et l'annexion aux Etats-Romains.

VENISE. — Le général Pèpi a établi son quartier général à Chioggia. On dit que les Vénitiens, en effectuant une sortie, ont repoussé les Autrichiens jusqu'à Crespino.

#### Suisse.

Les journaux de la réaction ont fait grand bruit d'un prétendu corps de démocrates allemands qui se recruterait à Genève pour aller révolutionner les états de la Confédération germanique. Ce bruit est complètement faux.

La *Revue de Genève* apprécie en ces termes la situation nouvelle que nous fait l'insuccès des armes piémontaises.

L'Autriche s'est mise franchement à la tête de la réaction générale en Europe; elle s'appuie sur les traités que chaque pays renferme dans son sein et marche hardiment en avant. Et nous Suisses, et les Français, les Français surtout, restent impassibles, et l'armée des Alpes est là, l'arme au bras, assistant sans bouger, impassible, aux généreux combats que l'armée piémontaise livre pour la liberté du monde! Nous ne savons ce que cette situation donnera, mais si l'indignation générale n'éclate pas, nous serons indignes de la liberté.

#### Allemagne.

HAMBURG, 25 mars. — Aux espérances, sinon d'une paix définitive, du moins d'une prolongation de l'armistice ont succédé depuis deux jours, le fracas de la guerre et les mouvements précipités de l'armée de l'empire dans les deux duchés. Par le passage de l'Elbe et par différents autres points, les troupes de toutes armes, pourvues d'un nombreux matériel de guerre, entrent pour s'opposer à l'invasion danoise. Les heures qui nous séparent encore de la fin de l'armistice sont comptées, et à moins d'un événement inespéré, la guerre sera reprise avec plus d'acharnement que l'année dernière.

Nous avons aujourd'hui des nouvelles récentes de Copenhague. D'après les dernières déclarations, le gouvernement danois, appuyé dans ce cas par les principales grandes puissances de l'Europe, est décidé à maintenir ses droits à la possession intégrale du duché de Schleswig.

Il se confirme qu'un corps de Prussiens de 20,000 hommes se concentre sur les frontières du Mecklembourg.

La *Gazette allemande de Francfort* porte en post-scriptum : « L'armistice avec le Danemarck n'a pas été prolongé. »

#### Angleterre.

Nous apprenons que le cabinet autrichien a proposé au gouvernement de France et d'Angleterre de convoquer un congrès des puissances signataires des traités de 1815, pour discuter toute la question européenne.

On écrit de Palerme, le 15 mars, au *Daily News* :

On se prépare à faire une vigoureuse résistance au roi Ferdinand de Naples. Le vote de la levée en masse par la chambre, dans sa séance du 9, a été reçu par la population avec enthousiasme. Les amiraux de France et d'Angleterre avec leurs suites étaient présents.

Le comte et la comtesse de Neully vont quitter Clarendon pour quelque temps et se rendre à St-Léonard-sur-Mer. L'air de St-Léonard a été ordonné à l'ex-reine, dont la santé, quoiqu'améliorée depuis quelques jours, est toujours très délicate.

Le prince de Joinville, le duc d'Aumale et le duc de Nemours avec leurs jeunes familles restent tous à Clarendon.

Le Gérant, BUREL.

Lyon. Impr. de Rodanet et comp., rue de l'Archevêché, 3.

### LIBRAIRIE DE CHARAVAY FRÈRES.

Quai de l'Hôpital, 99, et Galerie du Grand-Théâtre, 4.

La Librairie de Charavay frères vient de s'entendre avec l'Association des Typographes pour la publication du *Procs de Bourges*.

Comme elle est chargée de la vente, MM. les Libraires de Lyon et de la province sont priés de s'adresser à M. Charavay, galerie du Grand-Théâtre, 4, à Lyon.

Il sera publié une Livraison tous les jours à dater du 30 mars. La Livraison est de 10 centimes.

#### EN VENTE.

### LA RÉPUBLIQUE A LYON

SOUS LE GOUVERNEMENT PROVISOIRE,

Par MAURICE TREILLARD,

Ex-membre du comité préfectoral. Prix : 50 c.

### MALADIES SECRÈTES

PHARMACIE DE PH. QUET,

Rue de la Prefecture, 5, à Lyon.

Maison de confiance pour la bonne préparation des remèdes employés pour la guérison des maladies secrètes, dartres, gales, syphilis, etc.

Dépôt des capsules au BAUME DE COPAHU PUR, sans odeur ni saveur, contre les écoulements anciens ou récents.

INJECTION ASTRINGENTE d'un effet assuré dans les cas chroniques qui auraient résisté à tout autre remède.

SUSPENSIF ÉLASTIQUE indispensable à ceux qui montent à cheval ou qui font de longs exercices.

#### TRAITEMENT SIMPLIFIÉ.

GUÉRISON prompte et radicale des maladies secrètes et de la peau, Vices du sang, Dartres, Gales, Boutons, etc. etc., par l'ESSENCE CONCENTRÉE DE SALSEPAREILLE D'AMÉRIQUE, remède entièrement végétal.

Prix : 5 francs le flacon.

INJECTIONS INFALLIBLES.

Extraits du Traité de Thérapeutique du D. LUPP; Pour guérir en trois ou quatre jours seulement les gonorrhées ou écoulements, même les plus invétérés.

Prix : 3 fr.

Chez CAMUSET, pharmacien, place des Carmes 14, vis-à-vis de l'hôtel du Parc, à Lyon.

N. B. On ne saurait mettre en doute les services que nous rendons à l'humanité, en supprimant les tisanes, les sirops, les pilules et tout le long attirail mercuroiel dont on a l'habitude de gorgier le malade. Non-seulement nous avons simplifié le traitement, mais nous offrons les vrais antidotes du mal vénérien, seuls moyens de se débarrasser en très peu de temps, à peu de frais et presque sans peine d'une maladie qui, si elle n'est pas toujours très-grave, est toujours très ennuyeuse et décourage souvent par la persistance de ses symptômes.